



Parc national  
des Écrins



# l'écho des Écrins

LE JOURNAL D'INFORMATION DU PARC NATIONAL - 2017 - N° 42



Esprit parc national :  
Réseau d'ambassadeurs ..... 7



Vos cadeaux de Noël  
Nouveautés ..... 8



Ecologie verticale  
Expo et documentaire ..... 9



Grandes découvertes  
de petits escargots ..... 9



Exotiques envahissantes... 12



## Chantiers sur sentiers, randonneurs enchantés



## Savoirs et faire savoir

# Savoirs et faire savoir

La pérennité de l'action d'un Parc national s'accorde tout particulièrement avec les besoins de la science.

À l'instar des navires océanographiques, les parcs nationaux constituent des outils originaux et puissants pour la recherche et la connaissance rappelle Richard Bonet, chef du service scientifique du Parc national des Écrins.

Des données d'observation structurées et des relais de communication viennent conforter des relations établies de longue date avec les laboratoires universitaires. L'accueil des chercheurs est une volonté affirmée. Allié aux possibilités logistiques et concrètes qu'apporte un Parc national, il leur permet de développer, sur ces territoires d'exception, une recherche de haut niveau. Suivre l'évolution de la masse du glacier Blanc, prélever des plantes d'altitude pour étudier leur ADN, mieux connaître les limaces au même titre que les chamois et les chauves-souris, enregistrer les pérégrinations des bouquetins et surveiller les maladies de la faune sauvage...

Ce sont quelques-uns des protocoles scientifiques qui sont mis en œuvre chaque année par les agents du Parc national et ses partenaires. Des universités, des associations naturalistes et d'autres gestionnaires d'espaces naturels locaux, alpins, nationaux voire internationaux sont associés aux démarches du Parc national. Leurs travaux contribuent parfois aux avancées

de la science fondamentale mais ils apportent toujours des informations utiles à la connaissance du territoire, des espèces et des milieux.

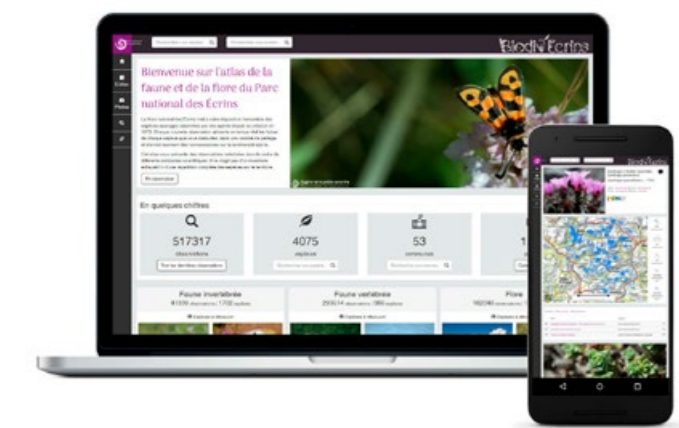
## Sciences et prise de conscience

Ces collaborations étroites ont donné naissance à des espaces de dialogue et de recherches concrètes, en lien direct avec des enjeux du territoire. Les dispositifs sentinelles (alpages, lacs, refuges...) sont l'occasion d'ancrer les réflexions des chercheurs dans les préoccupations des acteurs locaux. Les entomologistes qui interviennent dans la réserve intégrale et dans les alpages ne sont pas déconnectés des interrogations des éleveurs sur l'évolution de la ressource en herbe.

Des échanges de données et des partenariats sont menés avec les associations et structures naturalistes (Arianta, CBNA, Fédérations départementales de chasseurs et de pêcheurs, Flavia, Envergures alpines, LPO...) pour s'inscrire dans une organisation commune et rigoureuse des connaissances, reliée aux instances régionales, nationales et internationales de diffusion de l'information.

L'atlas en ligne "Biodiv'Écrins", tout comme le partage des démarches d'observation à l'occasion d'un événement comme « Écrins de nature » sont autant de manières de diffuser les connaissances, au même titre que les interventions des gardes-moniteurs auprès des scolaires, des acteurs du territoire et des visiteurs.

# Biodiv'Écrins la connaissance en direct



Plus de 500 000 observations pour plus de 4 000 espèces : l'atlas en ligne de la faune et de la flore du parc national des Écrins met à disposition l'ensemble des données collectées par ses agents depuis plus de 40 ans, illustrées, cartographiées et mises à jour en temps réel.

Chaque jour, dans le cadre de différents protocoles scientifiques ou lors de tournées de surveillance, les agents du Parc national des Écrins collectent des informations sur les espèces naturelles dans un objectif de connaissance, de suivi, de gestion et de préservation de la biodiversité. Biodiv'Écrins met à disposition l'ensemble des observations ainsi rassemblées depuis la création du parc national des Écrins, en 1973, dans les 53 communes de son territoire. Chaque observation transmise par les agents du Parc national vient enrichir les informations affichées en temps réel : Biodiv'Écrins traduit la dynamique de la connaissance et sa constante évolution.

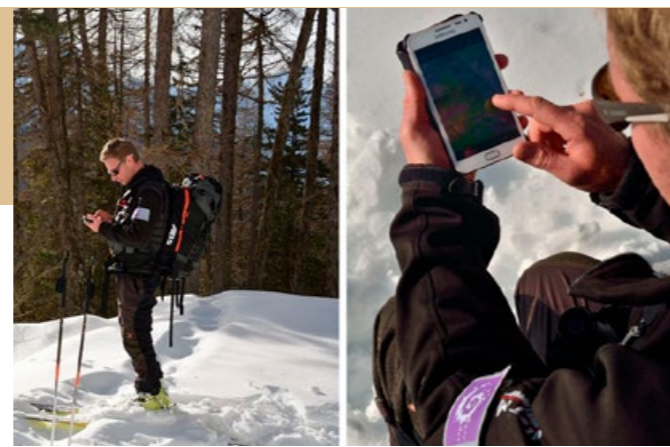
## Un savoir dynamique et partagé

Ce nouvel outil en ligne présente des observations précises et cartographiées, associées à des fiches « espèce » abondamment illustrées et documentées. À quelques surprises près toujours possibles, la faune des vertébrés est aujourd'hui bien identifiée dans le parc national des Écrins. Il s'agit des mammifères, oiseaux, reptiles, poissons et amphibiens. Il n'en va pas de même pour la biodiversité au sens large, notamment les invertébrés. Ces étranges petites bêtes que sont les insectes, les escargots, les millepattes ou encore les araignées et les écrevisses nous réservent sans doute encore de belles découvertes...

## À consulter sans modération !

Chaque espèce possède sa propre fiche d'identité, avec de magnifiques photographies pour identifier l'espèce, la carte des observations sur le parc national, des éléments de reconnaissance de l'espèce, son milieu privilégié, sa répartition mondiale, les périodes et altitudes d'observation, des compléments vidéo, audio, des articles, rapports, extraits de livres pour approfondir sa connaissance de l'espèce. L'ensemble des observations est d'ores et déjà disponible. La rédaction et l'illustration des fiches-espèces se poursuivent. À l'échelle de chaque commune, il est possible de visualiser l'ensemble des espèces observées avec leur localisation, leurs statuts et les liens avec les fiches « espèce ». [biodiversite.ecrins-parcnational.fr](http://biodiversite.ecrins-parcnational.fr)

Un prix a été attribué à Biodiv'Écrins au salon de la géomatique, fin septembre, dans le cadre du 28<sup>e</sup> Festival international de géographie, dans les Vosges. Le site prend la deuxième place du concours de "géovisualisation", récompensé pour la simplicité de la consultation cartographique des données qu'elle permet au grand public.



Les agents enregistrent directement leurs observations sur une tablette numérique. Les informations sont ensuite versées dans la base de données du Parc national... qui alimente Biodiv'Écrins.

## De l'observation à l'information diffusée

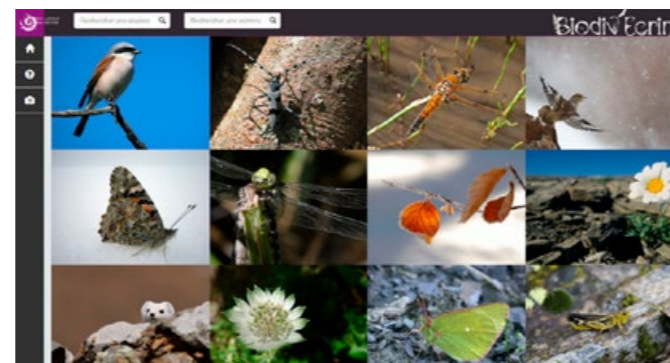
Nouvel outil de valorisation des données, Biodiv'Écrins s'inscrit dans une démarche de longue date de mise à disposition des données publiques, système national d'information patrimoniale nationale (SNIP) avec l'appui du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) dont les référentiels permettent notamment d'alimenter l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN).

## L'opensource\*

### un déclencheur de coopérations et d'économies

Biodiv'Écrins utilise l'outil opensource GeoNature-atlas développé par le Parc national des Écrins. Il est ainsi transférable librement à d'autres structures qui souhaitent partager leurs observations naturalistes en se basant sur les référentiels nationaux de l'INPN. Il fait partie d'un ensemble d'outils développés par le Parc national et ses partenaires, pour pouvoir saisir, gérer, traiter et partager les données des différents protocoles. Depuis une dizaine d'années, le Parc national des Écrins favorise les transferts d'expériences en matière de développement numérique, le travail collaboratif et la publication des outils développés sous licence libre.

\* Un logiciel Opensource est un programme informatique dont le code source est distribué sous une licence dite « libre », permettant à quiconque de lire, modifier ou redistribuer ce logiciel.



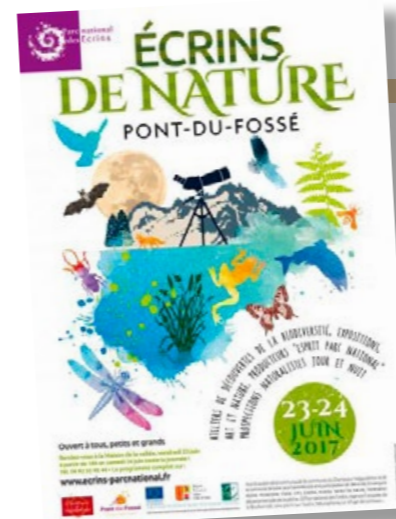
Une grande galerie d'images donne à voir la richesse de la biodiversité du massif, avec la possibilité de trier les images par groupes d'espèces. Les photographies sont réalisées principalement par les agents du Parc national lors de leurs missions de terrain.

## GEOL'ÉCRINS

Les falaises de roches sédimentaires, des fossiles, les moraines glaciaires, les traces d'anciens volcans et autres curiosités des milieux karstiques : développé par l'équipe du Parc national, avec notamment une entrée cartographique, il décrit 65 sites géologiques, documentés et commentés par des experts, issus de l'inventaire national du patrimoine géologique réalisé dans les Écrins entre 2009 et 2011. Un contenu robuste, abordé selon des angles scientifiques et pédagogiques permettant l'organisation de sorties à thème à adapter aux différents publics. <http://geologie.ecrins-parcnational.fr>

## Plus de 40 000 visites virtuelles par mois

L'ensemble des outils WEB du Parc national des Écrins (site internet, Rando Ecrins, Grand Tour des Écrins, boutique, Bouquetins) représentent 490 000 visites sur un an, soit 40 700 visites par mois (1 340 visites par jour).



# Écrins de nature

Marathon naturaliste et découvertes partagées

Botanistes, ornithologues, entomologistes et autres chiroptérologues... Réunis à Pont-du-Fossé les 23 et 24 juin, aux côtés des agents du Parc national, ils ont prospecté, de nuit puis de jour, emmenant ponctuellement avec eux, lors d'ateliers dédiés, un public curieux de nature et de savoirs.

Le « marathon » naturaliste d'Écrins de nature a tenu ses promesses. La connaissance de la biodiversité de la commune de Saint-Jean Saint-Nicolas s'est considérablement enrichie en l'espace de 24 heures : 47 nouvelles espèces de mousses, 14 espèces d'escargots, plus de 140 nouvelles espèces d'insectes dont, en particulier, les papillons de nuit... Quelques autres espèces ont été identifiées plus tard, nécessitant des moyens d'observation plus sophistiqués. De quoi largement alimenter l'atlas de la biodiversité communale dans lequel la commune s'est engagée avec l'appui du Parc national des Écrins (lire ci-contre).

Le lancement officiel à la Maison de la vallée de Pont-du-Fossé, marqué par le chaleureux accueil de la commune, a été l'occasion de présenter l'état des connaissances, point initial de la manifestation



et invitation pour les spécialistes de tous poils à explorer toutes les potentialités du milieu naturel. Les prospections des noctambules portaient sur les papillons et insectes, les chauves-souris et les rapaces... Des rendez-vous étaient ensuite proposés tout au long de la journée du lendemain pour expérimenter l'observation et la collecte de données naturalistes. Flore, escargots, poissons, papillons, coléoptères, rapaces, lichens...

Aux côtés des agents du Parc national, une vingtaine d'associations et d'organismes publics ont apporté leurs contributions, accueillant quelque 250 participants recensés dans les différents rendez-vous proposés.



Des personnes déficientes visuelles ou souffrant d'un handicap moteur ont participé à la journée avec un accompagnateur spécialisé et une adaptation de certains experts dans la manière de transmettre leurs connaissances.

Les Jardins des Hautes-terres et Légumontagne ont ouvert leurs cultures à Chaillol et à Ancelle, tandis qu'à la base de loisirs, d'autres ambassadrices de la marque Esprit parc national ont animé le stand des producteurs de cette marque : Laeticia Giroux et Martine Jacquemin, cueilleuses de plantes sauvages sont venues depuis les deux versants des Écrins pour porter l'image et les produits de ce réseau d'ambassadeurs (lire aussi p 7). Certains participants se sont concoctés un programme minuté pour tenter de plonger dans les différentes thématiques de ce programme riche et diversifié. D'autres ont fait le choix d'une approche plus sensible et artistique à travers l'atelier de fabrication d'Esprits de la nature, animé par les artistes de Plantons de l'Art.

Reliant la biodiversité et le patrimoine vernaculaire, c'est dans les murs de pierre sèche des Roranches que se cachaient aussi d'autres richesses à découvrir, en compagnie d'un murailleur, de deux naturalistes et d'un garde-moniteur. Une partie du public est aussi venue très librement et simplement « papillonner » sur les différents stands d'information et de découverte installés à la base de loisirs de Pont-du-Fossé.

Après Embrun et Saint-Jean Saint-Nicolas, cet événement conjuguant des inventaires naturalistes et la sensibilisation du public à la connaissance de la biodiversité « cachée » sera organisé sur le versant isérois des Écrins en 2018.



Pour la première journée d'Écrins de nature, quelque 250 écoliers se sont passionnés pour les ateliers proposés.

L'Adoux des Foulons, base de loisirs de Pont-du-Fossé, s'est avéré un lieu idéal pour l'accueil des petits groupes d'écoliers venus de tous les coins du Champsaur-Valgaudemar. Des collégiens ont fait le chemin à vélo depuis Saint-Bonnet, avec un regard naturaliste sur l'itinéraire apporté par un garde-moniteur. Curieux de découvertes, les enfants se sont intéressés aux insectes puis aux oiseaux, à la question des chaînes alimentaires, aux abeilles sauvages ou aux repas des chouettes... Jeux de nature, insectes d'argile, spirale végétale... Autant de manières originales d'aborder les questions de nature et une belle façon de terminer l'année scolaire. Pour plusieurs classes, cette journée a permis de conclure ensemble les projets réalisés au cours des différents rendez-vous avec le Parc national dans le cadre du programme «Un garde, une classe».



## Les « ABC » portraits de la biodiversité communale

Les atlas de la biodiversité communale (ABC) reposent sur une incitation nationale du ministère de la transition écologique et solidaire, coordonnée désormais par l'agence française de la biodiversité. Un dispositif auquel près de 900 communes ont souhaité être associées cette année. Un succès. Ils visent, via un inventaire des habitats et des espèces de la commune, à faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

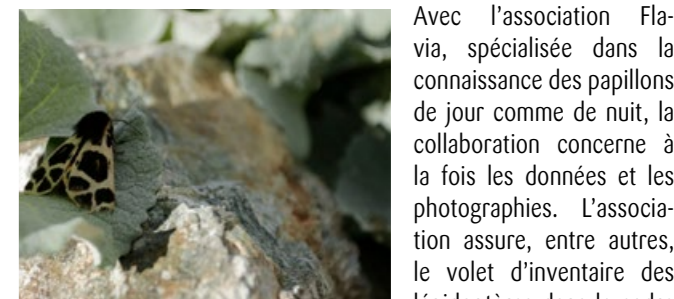
Depuis peu, les communes adhérentes des parcs nationaux sont clairement favorisées par le dispositif avec des niveaux de subvention plus importants (jusqu'à 80%). Ainsi, des expertises spécialisées permettent d'approfondir la connaissance et les enjeux liés spécifiquement à la biodiversité de la commune. Avec 20 % d'autofinancement, la commune reste le maître d'ouvrage de son « ABC » et prend un engagement de restitution au public en renforçant la dynamique locale et la mobilisation citoyenne. Dans les Écrins, le Parc national apporte un accompagnement technique pour construire le dossier ainsi que la mise à disposition de l'ensemble des données collectées. Les deux communes d'Embrun et de Saint-Jean-Saint-Nicolas sont d'ores et déjà engagées dans le dispositif. Les données collectées lors de l'événement naturaliste et grand public « Écrins de nature » vont trouver naturellement leur place dans cet atlas, apportant du même coup, l'esprit des « sciences participatives », de sensibilisation du public et d'implication forte des écoles du territoire cette année dans le Champsaur-Valgaudemar.

Contact au service scientifique du Parc national : Damien Combrisson

## Des conventions pour partager les données

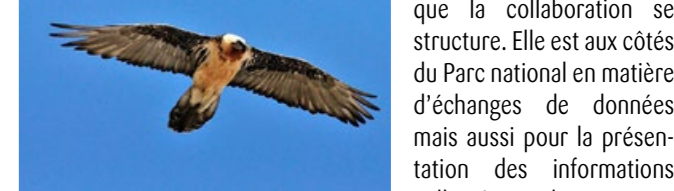
### L'officialisation des échanges de données se poursuit

À l'instar de ce qui est déjà mis en œuvre concernant l'ensemble de la faune, vertébrée et invertébrée avec la LPO de l'Isère et avec la LPO PACA, deux nouvelles conventions ont été signées dans l'été.



Avec l'association Flavia, spécialisée dans la connaissance des papillons de jour comme de nuit, la collaboration concerne à la fois les données et les photographies. L'association assure, entre autres, le volet d'inventaire des lépidoptères dans le cadre

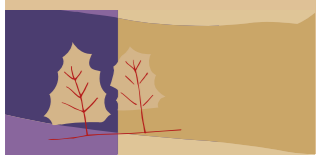
de l'ATBI de la réserve intégrale du Lauvitel. Avec de très fortes compétences, elle a appuyé notamment le Parc national dans l'évaluation du caractère patrimonial des espèces de papillons de jour et de nuit sur son territoire.



Pour le suivi des grands rapaces, c'est avec l'association Envergures alpines que la collaboration se structure. Elle est aux côtés du Parc national en matière d'échanges de données mais aussi pour la présentation des informations collectées et la communi-

cation auprès du grand public et l'organisation d'événements. Son président, Christian Couloumy, coordonnait les suivis des grands rapaces en qualité d'agent du Parc national. La retraite lui permet de déculper sa passion avec les membres de l'association qui l'accompagnent.

La mutualisation des données compte aussi dans les objectifs du projet mis en œuvre par le réseau Alpes-Ain de Conservation de la flore, animé par le Conservatoire botanique national alpin (CBNA) et auquel contribue le Parc national des Écrins. Avec l'appui de financements européens, des protocoles communs sont élaborés et mis en œuvre. Les premières données ont été stockées dans une application internet développée par le Parc national des Écrins accessible aux membres du réseau (base de données commune). Dans le contexte économique actuel, les travaux de toutes les structures doivent aller dans le même sens pour assurer une meilleure efficacité de la connaissance et de la conservation.



# Chantiers sur sentiers...

# pour randonneurs enchantés !

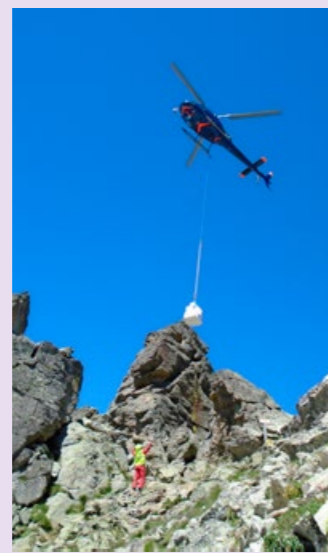


Une quinzaine d'itinéraires sont concernés par des travaux en vue d'améliorer, sécuriser et conforter le GR®54 et ses variantes. Ce chantier d'envergure, réalisé en grande partie cette année, vient compléter le travail régulier d'entretien des sentiers, mené à bien notamment par les équipes du Parc national et des prestataires spécialisés. Plus de 325 000 € sont mobilisés pour le volet « travaux » du programme « Grand Tour des Ecrins ».



## Un programme exceptionnel de travaux

Les sentiers font l'objet d'un entretien annuel (épierrage, purge des renvois d'eau, reprise des murets de soutènement, signalétique, passerelles démontables...) et d'ouvrages complémentaires. Pour ce travail, une vingtaine d'ouvriers saisonniers vient compléter les équipes d'agents de terrain qui ont accumulé un savoir-faire reconnu sur les méthodes d'entretien et d'aménagement des sentiers. Chaque année, ce sont plus de 1 500 journées de travail qui sont mobilisées pour cette mission. Selon leur envergure ou leurs financements, certains travaux sont sous-traités. C'est le cas des chantiers réalisés dans le cadre du programme "Grand tour des Ecrins" représentant pas moins de 16 gros chantiers, entrepris pour conforter et améliorer le GR54 et ses variantes.



Un marché public a permis de sélectionner les entreprises spécialisées pour les travaux difficiles en montagne.

Depuis 2010, l'itinéraire du col des Grangettes, entre Le Monêtier-les-Bains et Pelvoux, avait été exclu du schéma des sentiers pour des questions de sécurité et de difficultés d'entretien. Des travaux ont été réalisés cet été par l'entre-

prise Stabilisation Protection d'Egliers, avec notamment la pose d'une main courante. Ils permettent au Tour des Ecrins de retrouver cette belle variante alpine via le lac de l'Eychauda et à l'écart des remontés mécaniques.

Du côté de Côte-Belle, au-dessus de Valjouffrey dans le Valbonnais, le sentier du vallon avait été fortement endommagé, sur 900 mètres, par une crue en 2015. La reprise et le confortement de ce sentier ont été confiés à la société Alpivert et à l'agence travaux de l'Office national des Forêts. Une réalisation que les randonneurs ont pu apprécier dès les premiers jours de juillet.

Le GR®54 entre le col de la Rouméïou et la brèche du Périer a aussi été repris par la réfection de banquettes grillagées de soutènement réalisée par l'agence de travaux Isère de l'Office national des Forêts.



Le col de la Muzelle, passage entre le Valbonnais et l'Oisans, a aussi fait l'objet d'un réaménagement de son tracé dans les parties sommitales sur 1250 m de linéaire. Des zones schisteuses difficiles à retailer ont été bien reprises par l'entreprise Paccard de Valjouffrey. La reprise du sentier ainsi qu'un aménagement à la brèche du Périer ont été réalisés par l'entreprise Gobbo de Vif.

Les accès et cols de l'Aup Martin, du Pas de la Cavale, de la Valette, de Gouiran, de Vallompierre, de la Vaurze, le vallon d'Isola, la traversée entre Vallonpierre et Chabournéou ainsi que le sentier du Lac de l'Eychauda ont fait l'objet d'une reprise complète. Zones schisteuses à retailer, soutènements à l'aide de rondins de mélèze, mur-bois croisés en mélèze, passerelles démontables, déroctages et mains-courantes à câble ont été réalisés par l'agence travaux de l'Office national des Forêts des Hautes-Alpes.

À Réallon, au départ des Gourniers, un ancien sentier menant au Laus a été entièrement recréé à la pioche sur 5630 m de linéaire. Il permet de découvrir un superbe panorama de la vallée depuis le versant ouest en passant par l'Oussella et retour par le Villard et le GR50. Une belle réalisation confiée à l'association de réinsertion gapençaise LRS Lacs Rivières et Sentiers.

L'équipe d'ouvriers du Parc national (*lire oussi p 10-11*) n'a pas été en reste avec un bel ouvrage de soutènement en bois croisés au Saut du Laire, de nombreuses passerelles refaites et murs de soutènement remontés.



## Dégâts d'orages au mois d'août

Coups de tonnerre, pluies diluviennes, coulées de boues... Les orages de la fin de journée du 8 août 2017 laissaient présager quelques « beaux » chantiers pour les équipes chargées de l'entretien des sentiers. Un peu partout dans le massif, tandis que les services des routes rétablissaient les voies de circulation dans certains fonds de vallée, les équipes du Parc national ont fait l'état des lieux sur les sentiers et commencé les travaux... La priorité a été mise sur les accès aux refuges, rétablis rapidement pour la plupart, avec parfois des passages à gué. Dans le Valgaudemar et en Oisans, des travaux plus importants ont été réalisés, notamment pour remonter certaines passerelles. Pour les chantiers plus conséquents, des études complémentaires et de nouveaux dossiers de financements sont nécessaires.

## « On sent que ça bouge »

Les premiers « effets » des initiatives de promotion de l'itinérance dans les Ecrins se font sentir. Plusieurs hébergements et points d'information touristiques témoignent d'un regain d'intérêt des visiteurs pour la randonnée itinérante. Un intérêt devenu lisible dans les demandes de renseignements reçues par les professionnels de l'accueil dans les Ecrins, confirmé par l'agence de développement des Hautes-Alpes (ADETo5), relayé et encouragé par la presse spécialisée et de loisirs, notamment. Une communication renforcée conjuguée aux efforts pour qualifier les itinéraires du GR®54 et des balcons des Ecrins commencent donc à porter leurs fruits. Pour le visiteur, le sentier est la première approche du territoire du parc national. La qualité de ces itinéraires est une garantie pour l'offre d'accueil dans les Ecrins. Le schéma des sentiers du Parc national des Ecrins est une sélection d'itinéraires entretenus et ouverts au grand public en été. Le programme « Grand Tour des Ecrins » vient, lui, structurer une offre d'itinérance pour différents publics, en lien avec les hébergements, des professionnels de la montagne et les services de promotion touristique. Pour ce faire, il propose des itinéraires de randonnée qui se situent sur le schéma des sentiers du Parc national, de l'Office national des Forêts, des communes ou communautés de communes dans le cadre global du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnée) des deux départements des Hautes-Alpes et de l'Isère. Le but étant de proposer aux randonneurs une offre cohérente de sentiers entretenus, balisés et signalisés en privilégiant les GR, les accès aux refuges et aux gîtes, les grands cols et les passages entre les vallées. Ainsi, de la promenade familiale à la randonnée sportive d'altitude, tous les niveaux sont représentés !

## Un projet structurant à l'échelle du massif

Déployé depuis le printemps 2016, le programme Grand Tour des Ecrins est orchestré par le Parc national en relation avec ses partenaires institutionnels et le réseau des professionnels engagés dans la dynamique. Il valorise l'itinérance autour du GR®54, GR®50 et d'autres sentiers dans les vallées. Outre la restauration de sentiers, il comprend la promotion et l'appui à la commercialisation de circuits longs à destination d'un public sportif, ou courts (2 à 7 jours) pour un public familial et autour de la mobilité douce : VTT, randonnées avec ânes... Le Parc national des Ecrins, fortement mobilisé, porte l'intégralité des investissements (800 000 euros sur deux ans) avec le soutien de fonds de l'Union Européenne (POIA) et de l'Etat (FNADT). Le Grand Tour des Ecrins contribue également aux programmes d'actions de diversification touristique portés par les Espaces Valléens sur la période 2015-2020. À travers ce programme, le Parc national participe également au contrat de Destination Voyage dans les Alpes pour le Tour de l'Oisans et des Ecrins (GR 54) et le Tour du Vieux Chaillol. En juillet dernier, les administrateurs du Parc national ont validé la poursuite du programme et, de fait, la recherche des co-financements

## En chiffres

Le schéma des sentiers de découverte recense au total 676 km dont 484 km dans le cœur du parc (299 km dans les Hautes-Alpes, 185 km en Isère) et 192 km en aire d'adhésion 463 km sont entretenus par le Parc national des Ecrins, 68 km par les communes et 145 km par l'Office national des Forêts sur les terrains domaniaux. 146 passerelles franchissent les torrents dont 97 sont gérées par le Parc national.

« Sur le terrain, je peux voir concrètement les travaux et équipements qui améliorent le confort des randonneurs avec le balisage de zones qui ne l'étaient pas » commente Jean-Claude Armand, gardien du refuge des Souffles. « C'est une bonne chose ».



L'itinérance : c'est une forme de séjours de randonnée à pied, en trail, à VTT, à cheval, sur deux jours ou plus, comportant au moins une étape dans un hébergement (refuge, gîte d'étapes, chambre d'hôtes, camping, hôtel, etc.).

## Sur les balcons des Ecrins



Les premiers flyers de la collection étaient déjà diffusés lors du Salon de la randonnée en avril dernier, à Lyon. La concertation effectuée dans chaque vallée avec les offices du tourisme, les communautés de communes et les prestataires concernés (hébergements, accompagnateurs en montagne, taxis, etc) a permis de sélectionner 6 randonnées itinérantes, sur 4 à 7 jours, à valoriser dès 2017. Six itinéraires de différents niveaux pour randonner et vivre l'itinérance à son rythme : Tour Gourmand et Tour de la Bélarde, Tour du Taillefer, Tour du Vieux Chaillol, Refuges en Valgaudemar et Tour du Combeynot. En complément de ces offres « Balcons des Ecrins », le GR54 se verra également doté d'un flyer entièrement dédié à la présentation du « Tour de l'Oisans et des Ecrins ». L'intégralité des road-books et des tracés des étapes de ces itinérances sont disponibles sur le site web : [www.grand-tour-ecrins.fr](http://www.grand-tour-ecrins.fr) et son application mobile.



## Le profil du randonneur itinérant

Afin de mieux connaître les visiteurs qui fréquentent les itinéraires du Grand Tour des Ecrins, le Parc national a mis en place une enquête auprès de randonneurs itinérants. Près de 150 personnes, essentiellement de France mais aussi de Belgique ont répondu à ces questions. On y apprend d'ores et déjà que + de 97 % des randonneurs itinérants interrogés sont pédestres, que 44 % randonnent entre amis. On apprend également que la majorité des séjours (17 %) itinérants se déroulent sur 3 jours. Encore mieux : 97 % d'entre eux recommanderaient la randonnée itinérante qu'ils ont faite dans les Ecrins à leurs amis. La principale motivation des itinérants réside dans l'attrait des paysages. La demande majoritaire dans l'amélioration de l'itinérance figure dans les transports collectifs. Autant de riches données et de pistes de travail qui aideront à pérenniser la bonne structuration de l'itinérance sur le massif des Ecrins !



Le balisage par peinture du Tour des Ecrins et de ses variantes s'est poursuivi cet été, réalisé par les baliseurs des CDRP 05 et 38, dans le cadre d'une convention qui permet de donner une continuité sur les 190 km de l'itinéraire. Une manière de conforter la cohérence des GR, la sécurité des randonneurs et la valorisation de l'itinérance.



## Bonne saison pour l'itinérance

La fréquentation des randonneurs itinérants français et étrangers est globalement stable ou en hausse, la palme de la fréquentation revenant aux randonneurs itinérants constitués en groupes d'amis. C'est l'un des enseignements de l'enquête de fréquentation lancée auprès de 250 hébergeurs du Parc national. Dans les grandes lignes, c'est une bonne année 2017 qui se confirme, avec un bon niveau de fréquentation des structures (allant du camping au refuge en passant par l'hôtel). Ces bons chiffres sont attribués en majorité à l'image de la destination « Ecrins » et aux conditions climatiques favorables (soleil et fraîcheur de l'altitude). Les réservations de dernière minute ainsi que celles par internet ont augmenté.

## Rando Ecrins, nouvelles versions

Depuis 2014, une application informatique de gestion "Geotrek" permet de géolocaliser, de cartographier et de restituer l'ensemble des interventions et des chantiers sur les sentiers. Il permet aussi d'inventorier tous les ouvrages (ponts, passerelles et aménagements) ainsi que les modules de signalétique. Ce volet vient compléter l'application Web grand public Rando Ecrins permettant la découverte des itinéraires au plus grand nombre. Une nouvelle version qui intégrera les produits Esprit parc national et une ergonomie totalement revisitée sera présentée aux prochains salons du randonneur à Lyon et Paris en mars 2018.

## Un voyage de presse sur les pas du Grand Tour des Ecrins

Les 19 et 20 juin, 6 journalistes et photographes ont expérimenté l'itinérance sur le « nouveau » Tour du Combeynot et le GR®54. L'objectif de cette opération s'inscrit dans la volonté de développer la notoriété du massif des Ecrins et de faire passer des messages sur les possibilités de découverte itinérante du parc national, les tours pédestre et VTT en balcons. C'était aussi l'occasion de mieux connaître le métier d'accompagnateur en montagne, celui de gardien de refuge ainsi que les hébergements, prestations et produits de la marque Esprit parc national. Plusieurs reportages ont été édités dans la foulée sur le web et d'autres articles sont à paraître pour la saison estivale 2018.

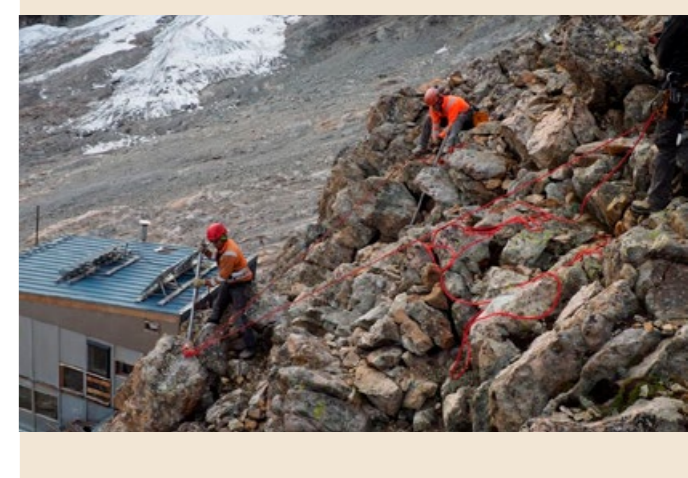
Le programme Grand Tour des Ecrins 2016-2017 est financé avec le concours de l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional. Il bénéficie également du soutien de l'Etat à travers le Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

## Travaux dans les refuges

À Adèle Planchard, la construction d'une extension du refuge pour abriter des toilettes sèches (pour tous) et une douche (pour les gardiens) a été réalisée cet été ainsi qu'un captage pour améliorer l'alimentation en eau avec une pompe à bélière (système mécanique qui ne nécessite pas d'énergie).



Du côté de Temple-Ecrins, c'est un gros chantier qui est en cours (rénovation totale du refuge, mise en place d'un système d'assainissement, reprise du captage d'eau...), nécessitant la fermeture du refuge durant toute la saison 2017. À l'Olan, c'est l'étanchéité de la toiture qui est au programme, avec quelques travaux intérieurs puis la mise en place de panneaux photovoltaïques pour la production d'énergie électrique. Des chantiers auxquels le Parc national apporte sa contribution technique et financière aux côtés des gestionnaires des refuges (FFCAM et STD). Totalement imprévues, en revanche, les pierres qui sont tombées sur le refuge du Promontoire, à la fin août, n'ont heureusement occasionné aucun blessé... Des travaux de purge ont été nécessaires avant d'engager les réparations.



## Préparer son itinérance et réserver en ligne



À l'été 2018, à partir du portail "Grand Tour des Ecrins", il sera possible pour un randonneur, par un acte unique d'achat, de réserver l'ensemble des hébergements (refuges, gîtes d'étape, hôtels...) pour les itinéraires du Grand Tour des Ecrins et ses balcons.

## UN NOUVEAU DIRECTEUR



**Pierre Commenville a pris ses fonctions voilà bientôt un an, à la suite de Bertrand Galtier.**

En poste au ministère de l'environnement, à la Direction de l'Eau et de la Biodiversité, Pierre Commenville a rejoint

l'équipe du Parc national au mois de novembre 2016. Biologiste de formation, il a développé son expérience des espaces naturels protégés d'abord à l'Office National des Forêts, puis au Parc national du Mercantour où il a exercé pendant 9 ans, comme chargé de mission pastoralisme puis comme directeur-adjoint, avant de rejoindre l'action internationale de l'UICN puis le ministère. À 41 ans, il a des attaches fortes dans les Alpes du Sud et découvre progressivement les lieux et les gens du massif.

«Ma principale mission, parmi celles qui me sont fixées par le ministre en charge de la protection de la nature, c'est de maintenir et de développer le dialogue avec les professionnels et les acteurs locaux. J'aurai aussi comme objectif de mettre en œuvre la charte du parc à travers des projets et de favoriser la coopération avec les autres espaces protégés. Je suis particulièrement intéressé pour mettre en valeur et faire vivre le réseau des Maisons de parc, qui sont les vitrines du territoire.»

## L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ, nouvelle agence de réseau pour les espaces protégés

Il existe en France plus de 20 modalités différentes de préservation des espaces naturels. Le Parc national des Écrins se classe dans la famille des 10 parcs nationaux qui sont des espaces de préservation et de développement durable. Une nouvelle agence a été créée en août 2016 pour animer l'échange de pratiques entre toutes ces structures et améliorer leur performance au service des écosystèmes. Cette agence nationale va poursuivre la réalisation de services communs entre les parcs nationaux et va favoriser les échanges avec tous les autres gestionnaires. Conçue comme un cœur de réseau, elle disposera de moyens pour financer des projets, comme les Atlas de la Biodiversité Communale ou la mise en place du Système d'Information National sur la biodiversité ou encore des campagnes de communication sur la nature. Le Parc national des Écrins coopère activement à ces différents travaux collectifs et démarches de mutualisation.

## BUDGET D'ACTION MAINTENU mais suppression d'un poste

En 2017, les budgets d'action de l'établissement se maintiennent, en particulier pour l'entretien des sentiers. Dans un contexte de réduction des déficits publics, le Parc national est néanmoins contraint de supprimer un poste cette année. A la faveur d'une mutation et d'un départ en retraite, c'est l'accueil du public à Gap-Charance au siège du Parc national qui sera fermé dès la fin de cette année, au détriment du service rendu au territoire et de la réalisation des missions d'intérêt général en matière d'information du public.

## CONSEIL SCIENTIFIQUE EXTRAORDINAIRE pour sa 100<sup>e</sup> séance !



Pour sa 100<sup>e</sup> réunion depuis sa création, le conseil scientifique du Parc national était réuni au siège du Parc national à Gap-Charance, le 13 janvier dernier. Constitué d'une vingtaine de membres sollicités pour leurs compétences dans la connaissance du patrimoine naturel et culturel, le conseil scientifique est une instance dont l'avis est obligatoire pour tous les travaux concernant le cœur du parc national.

De ce point de vue, la nouvelle loi de 2006 a nettement renforcé son rôle. Il est actuellement présidé par Marie-Hélène Cruveillé de l'IRSTEA (Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture). Pour cette 100<sup>e</sup> séance, quelques invités ont apporté leurs témoignages et anecdotes liés à l'histoire de cette instance mais aussi à celle du Parc national. La sagesse des scientifiques n'exclut pas la bonne humeur.



## CHARTÉ : le deuxième programme d'action

Un bilan du premier programme d'actions fait l'objet d'un document synthétique, illustré d'exemples et de repères qui seront utiles notamment pour l'évaluation de la Charte. Pour la deuxième phase (2017-2019), des conventions sont passées avec

les communes adhérentes pour poursuivre les actions engagées et en lancer de nouvelles.

**Les projets mentionnés dans le programme d'actions de la charte forment l'essentiel de la feuille de route du Parc national pour les prochaines années.** Le sujet était au menu des administrateurs réunis début juillet à Venosc. Parmi les projets en cours, ceux liés à l'éco-tourisme sont à plein régime. Le déploiement de la marque collective Esprit parc national s'est accentué cette année. Sa valorisation vient régulièrement conforter les actions menées en faveur de l'itinérance dans le cadre du Grand tour des Écrins.

## HAUTE-MONTAGNE : conférence au sommet à Chamonix en juin 2018



Le Parc national des Écrins s'est engagé au sein du comité d'organisation de la prochaine Sustainable Summits Conference. La prochaine édition de cette rencontre internationale aura lieu du 12 au 14 juin 2018, à Chamonix, sur la thématique de la haute montagne avec des

questionnements quant à son avenir, en termes de pratiques, d'activités et d'environnement. A travers le Parc national des Écrins, ce sont les trois parcs nationaux français alpins qui s'associent à l'organisation de cet événement, considérant l'importance d'œuvrer à la prise de conscience de la vulnérabilité de ces territoires de haute-montagne et aux réflexions pour contribuer à la meilleure gestion possible de ce patrimoine partagé.

[www.sustainable-summits2018.org](http://www.sustainable-summits2018.org)

À noter par ailleurs que la demande de classement de l'alpinisme au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité a reçu le soutien du conseil d'administration du Parc national des Écrins.



## UNE DÉLÉGATION CHINOISE en visite dans les Écrins

C'est le "modèle français" des parcs nationaux qui intéressait les hauts-responsables chinois qui ont été accueillis pendant trois jours dans les Écrins, en octobre dernier. Un voyage organisé par l'Agence française de développement, pour alimenter la réflexion en vue d'une réforme des parcs nationaux en Chine.

## Plan « pastoralisme & prédation »



Dans le cadre de son plan « pastoralisme et prédation », le Parc national a conduit différentes actions visant à accompagner les éleveurs et les bergers. Comme prévu, dix cabanes hélicoptables sont désormais mises à la disposition des éleveurs. Huit sont attribuées à des alpages et deux restent disponibles en cas d'urgence. Après les premiers tests réalisés l'an dernier, une fréquence « parc - alpages » est mise à la disposition des bergers et des éleveurs pour communiquer par radio. Quatorze appareils sont prêtés sur tous les secteurs à titre d'expérimentation. Si la formule convient aux bergers/éleveurs, ils auront la possibilité d'acheter leur propre matériel l'année prochaine, avec l'aide du Parc national pour l'utilisation de la fréquence.

Le réseau Loup-lynx permet de repérer la localisation de meutes, installées globalement hors du cœur du parc national, mais il reste néanmoins difficile d'en déterminer le nombre exact avec certitude.

Le réseau Loup-lynx permet de repérer la localisation de meutes, installées globalement hors du cœur du parc national, mais il reste néanmoins difficile d'en déterminer le nombre exact avec certitude.

## Randonneurs et chiens de protection

L'information des randonneurs est un des éléments qui permet de limiter les interactions avec les chiens de protection qui restent très impressionnants même si les cas de morsure sont rares. Le savoir-faire des bergers pour la gestion de ces chiens est important également. En lien avec le CERPAM, une étude est en cours pour faire un bilan des pratiques en matière de chiens de protection qui restent un moyen efficace de dissuasion. Pour favoriser la cohabitation avec les chiens de protection, la sensibilisation des randonneurs est déterminante. Encadrées par la Maison du berger, des réunions ont été organisées pour former les agents d'accueil des offices de tourisme et des Maisons de parc ainsi que les volontaires en service civique effectuant le maraudage pendant l'été. L'objectif est de mieux informer le grand public sur les bonnes pratiques quand on traverse un alpage et que l'on croise un chien.



## ESPRIT PARC NATIONAL



## Un réseau d'ambassadeurs inspirés par la nature et le goût du partage

Ils sont le reflet de plus de 200 produits estampillés de la marque Esprit parc national depuis 2015 dans les Écrins.

**Des femmes et des hommes, dont le métier et la passion sont d'accompagner, d'accueillir, produire, partager et faire découvrir leurs pratiques, les spécificités des Écrins et leur engagement aux côtés d'un territoire classé « parc national ». Près de 80 entrepreneurs de l'écotourisme et producteurs sont les partenaires des Écrins dans le cadre de la marque « Esprit parc national ».**

- **11 nouveaux producteurs** alimentent « l'épicerie du terroir » des Écrins avec une diversité remarquable : tisanes de fleurs sauvages, eau de rose, confitures, jus de pomme, séve de bouleau légumes ou génépi jaune séché.
- **4 éleveurs** de l'Embrunais, du Champsaur et du Valgaudemar proposent de la viande d'agneau. Leurs activités illustrent la longue tradition pastorale du massif et leurs animaux pâturent dans le parc national et sont nourris essentiellement à l'herbe.
- **12 apiculteurs** qui exercent leur activité au cœur des espaces préservés des vallées des Écrins proposent une vingtaine de types de miels, pollens ou de gelée royale différents. De quoi donner un aperçu « gustatif » de la diversité floristique du parc national aux amateurs de produits de la ruche ! 23 hébergeurs proposent un support de découverte privilégié à travers un réseau de gîtes d'étapes, de gîtes ruraux ou de chambre d'hôtes. Ils proposent un accueil chaleureux et passionné pour les amateurs de rencontres, de découverte et de randonnée.
- **Les 4 refuges d'altitude** «Esprit parc national» se démarquent par leurs pratiques respectueuses de l'environnement et la valorisation de produits et services locaux.
- **95 sorties de découverte** encadrées par des professionnels engagés permettent d'aller à la rencontre des patrimoines naturels du parc national. Enfin, Esprit parc national propose une sélection de séjours tout compris (à pied, à VTT, etc.). Une douzaine de dossiers de candidature sont en cours d'instruction dont les réponses sont attendues d'ici la fin de l'année.

La marque collective des Parcs nationaux de France «Esprit parc national», ce sont des valeurs communes de respect de l'environnement qui donnent du sens aux pratiques et à nos métiers : un accueil simple et sincère, des produits sans intrant, le plaisir de partager un territoire préservé que l'on aime.



Vous pouvez retrouver les produits de la marque dans l'annuaire 2017, disponible dans les Maisons du parc et les offices de tourisme ainsi que sur le site qui présente les produits marqués des 10 parcs nationaux [espritparcnational.com](http://espritparcnational.com)



## Des formations et un réseau qui se fédère

Traces, gestion durable, escargots, pastoralisme et prédation, marketing et communication... Au fil des rencontres régulières et des formations proposées dans le cadre de la marque des parcs nationaux ou dans le cadre du programme Grand tour des Écrins, c'est un véritable réseau de prestataires qui se construit et renforce l'accueil éco-touristique dans les Écrins. Via l'Agence française pour la biodiversité, le collectif des Parcs nationaux a engagé deux études : sur le marketing et l'appui à la commercialisation et pour définir un plan de contrôle qui garantira la bonne utilisation de la marque par les professionnels.

## Contacts et informations pour les candidatures

Marion Digier : 04 92 40 20 20 chargée de mission agriculture  
Pierrick Navizet : 04 92 40 20 61 chargé de mission éco-tourisme et marque. Ainsi que les bureaux des secteurs du Parc national dans les vallées.



## Les filières de la marque dans les Écrins

- Hébergements (chambres d'hôtes, gîtes, gîtes étape, hôtels...)
- Refuges et hébergements isolés
- Viande ovine, caprine, bovine et équine (transformée ou non)
- Laits de chèvre, de brebis et de vache et produits laitiers
- Produits issus de l'artisanat
- Restauration (auberges, fermes-auberges, bistrots...)
- Visites de sites (musées, monuments, jardins botaniques, ...)
- Miels et produits de la ruche
- Fruits, légumes, champignons et plantes issus de la cueillette (bruts ou transformés)
- Sorties de découverte accompagnées
- Séjours de découverte (tout compris)

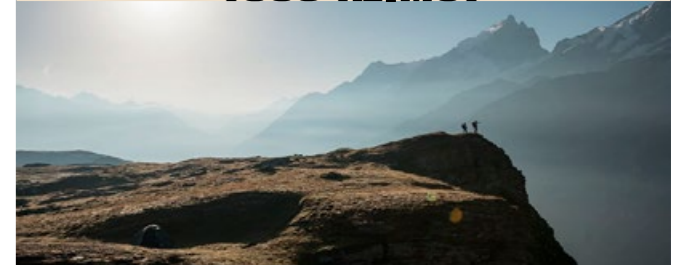


## En «vitrine» dans les Maisons du Parc

Miels et produits de la ruche, tisane, génépi, sirop de rose... À travers quelques uns des produits bénéficiaires de la marque, l'estampille «Esprit parc national» trouve une meilleure visibilité dans les Maisons du parc à Vallouise, Briançon, Châteauroux-les-Alpes et Pont-du-Fossé.



## DES ACTIONS DE PROMOTION TOUS AZIMUT

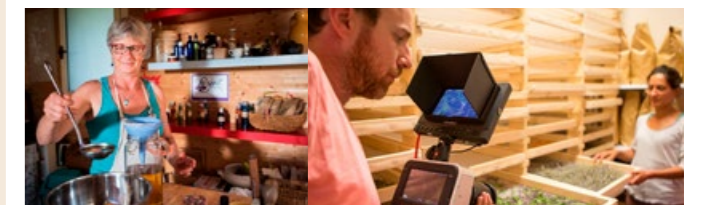


## Des images à faire rêver

Des lumières, des regards, des savoir-faire... qui donnent envie de partir à la rencontre des paysages du parc national et des professionnels de l'accueil dans les Écrins. Plusieurs séries de reportages photos en lien avec l'éco-tourisme et la marque dans les Écrins permettent de mettre en images les prestations et les rêves de découverte des futurs visiteurs. Des outils de communication inestimables. Les objectifs et les regards de Carlos Ayesta et Bertrand Bodin, photographes professionnels, ont été mis à contribution ainsi que ceux de Pascal Saulay, photographe et responsable « image et multimédia » au Parc national.

## Salon, presse et réseaux sociaux

La marque « Esprit parc national » est commune aux acteurs économiques des dix parcs nationaux français Elle bénéficie d'une promotion et d'actions nationales portées par l'Agence Française pour la Biodiversité afin de faire connaître les « produits marqués » sur les territoires des 10 parcs nationaux, avec notamment le site internet [www.espritparcnational.com](http://www.espritparcnational.com). La page Facebook « Esprit parc national » est le reflet de la diversité des territoires et des prestataires. Les outils du Parc national des Écrins sont également fortement utilisés pour valoriser l'accueil, l'écotourisme et l'itinérance. Quatre dossiers ont été publiés sur les sorties de découverte, l'itinérance, les hébergements pour séjourner de manière éco-responsable, les activités pour les enfants et les familles, avec des liens sur les propositions estampillées « Esprit parc national ». La newsletter du Parc national, les relais sur les réseaux sociaux, les relations avec la presse ou encore le salon de la randonnée à Lyon se confortent en faveur de la notoriété du territoire et des démarches écoresponsable qu'il accompagne.



## Une vidéo «Esprit parc national» dans les Écrins

Christophe, Sylvie, Pierre, Paul, Laeticia, Florence, Anne, Cécile... Ils sont accompagnateur ou cueilleuse de plantes sauvages, apicultrice, éleveur, hébergeurs, productrices de plantes ou de légumes... Dans une vidéo, huit prestataires, ambassadeurs de la marque Esprit parc national dans les Écrins, se sont prêtés au jeu de l'interview. Ils racontent leur activité et leur lien au parc national des Écrins. «Le parti pris a été de mettre en avant l'humain à travers des portraits des hommes et des femmes qui font vivre la marque Esprit parc national dans les Écrins» résume Pierrick Navizet qui coordonne l'animation de la marque Esprit parc national dans les Écrins. Cette vidéo a remporté un Green Award d'argent au festival de Deauville dans la catégorie «Consommation durable et éco-labels». Après la bande-annonce du Grand Tour des Écrins l'an dernier, c'est la même équipe de réalisation qui est récompensée : Beegoo Production (Julien Grange à la réalisation et Laurent Voloch pour la composition de la musique originale du film). Une version courte de 30 secondes a été publiée en forme de «spot», puis une série de portraits vidéos permettant d'approfondir la présentation des métiers. Autant de supports de diffusion qui se partagent et se partagent encore sur les réseaux sociaux.



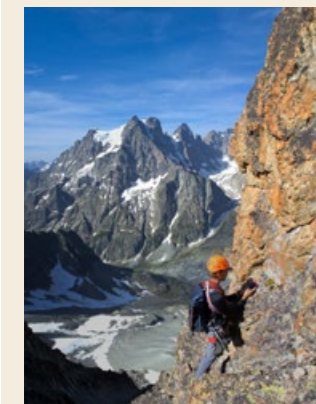
Les Parcs nationaux alpins et du Sud-Est (Calanques, Écrins, Mercantour, Port-Cros, Vanoise) sont associés dans un programme de coopération technique et financier pour accompagner le déploiement de la marque pour les filières touristiques. Le projet est financé avec le concours de la Région PACA, de l'État à travers le Fond National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) et de l'Union Européenne. L'Europe s'engage sur le Massif Alpin avec le Fonds Européen de Développement Régional.



## Bienvenue sur les îles du ciel !

Une exposition au Muséum de Grenoble et un documentaire sont consacrés à l'exploration des sommets pour la connaissance des plantes d'altitude. Des initiatives en lien avec le programme de recherche «Écologie verticale» mené par le Parc national des Écrins et le Laboratoire d'écologie alpine.

Si Darwin avait été alpiniste ? S'il avait été alpiniste, ce célèbre savant du XIX<sup>e</sup> siècle aurait peut-être, comme d'autres britanniques, réalisé l'ascension de quelques sommets des Alpes. Il serait alors venu interroger le monde végétal d'altitude pour percer son «abominable mystère», selon les propres termes du fondateur de la fameuse théorie de l'évolution. D'autres alpinistes et naturalistes ont consigné leurs observations au fil de l'histoire des ascensions alpines. Ce sont autant de données encore utiles aux botanistes d'aujourd'hui, tout aussi passionnés par l'exploration des parois alpines. Au cœur du parc national des Écrins, un programme scientifique, intitulé «Écologie verticale», conduit des botanistes dans l'ascension des grandes parois du massif. Cette aventure scientifique s'inscrit dans la grande lignée des travaux d'exploration naturaliste et des recherches actuelles sur les plus hauts sommets des Alpes.



La génétique moderne apporte de nouvelles réponses à l'évolution des plantes d'altitude. L'exposition et le documentaire « Les îles du ciel » invitent tous les publics curieux, petits et grands, novices ou experts, à découvrir les explorations actuelles des plus hauts sommets par les scientifiques et à comprendre en quoi leurs travaux permettent de mieux comprendre l'évolution des plantes à travers le monde. Et si Darwin avait été alpiniste ? C'est la question que pose l'exposition «Sur les îles du ciel» jusqu'à la fin août 2018 au Muséum d'histoire naturelle de Grenoble.



**Exposition Les îles du ciel au Muséum de Grenoble**  
1 rue Dolomieu jusqu'au 26 août 2018,

du mardi au vendredi : de 9h15 à 12h et de 13h30 à 18h.  
Les samedi, dimanche et jours fériés : de 14h à 18h.  
www.museum-grenoble.fr

## Les plantes d'altitude font leur cinéma



Le documentaire « Les îles du ciel » illustre le rôle fondateur de l'exploration dans la construction de la connaissance. En prenant pour point de départ les grands travaux naturalistes du XIX<sup>e</sup>, il rappelle aussi que la science est en perpétuel mouvement. Que deviennent les êtres vivants lorsque leur environnement se transforme ?

Ces plantes dotées d'une telle capacité d'adaptation seront-elles réellement menacées par les crises écologiques à venir ? Immérgé sur les plus hauts sommets des Alpes françaises, dans les massifs des Écrins et du Mont Blanc, le spectateur suit une équipe de botanistes sur des versants sauvages, méconnus de la communauté scientifique et du grand public, dans l'étude de trois fleurs d'altitude.



Cédric Dentant, botaniste au Parc national des Écrins et Sébastien Lavergne, chercheur au Laboratoire d'écologie alpine (LECA) forment une cordée soudée par la science et l'alpinisme. Leur aventure scientifique s'inscrit dans la grande lignée des travaux d'exploration naturaliste et des recherches actuelles sur les plus hauts sommets des Alpes. Le relevé des plantes est l'occasion de découvrir des sites exceptionnels et d'aller à la rencontre d'autres scientifiques, dont les travaux en géologie, paléogéologie et en sociologie des sciences, permettent de mieux comprendre les évolutions du milieu alpin depuis 20 000 ans. Le documentaire revient sur l'histoire de l'exploration alpine pour comprendre les fondements de la pensée scientifique de l'évolution et en découvrir les récentes avancées. Le spectateur entre dans les laboratoires de recherche, explore la génétique de ces plantes afin de mieux cerner les stratégies adoptées par les espèces pour se développer dans des milieux contrastés et changeants.

Les îles du ciel Olivier Alexandre, réalisateur - Nomade productions

## LES NOUVEAUTÉS DE L'ANNÉE

Un brin de culture et beaucoup de nature à découvrir. En achetant ces produits, en Maisons de parc et sur notre boutique en ligne ([boutique.ecrins-parcnational.fr](http://boutique.ecrins-parcnational.fr)), vous soutenez les actions de préservation des patrimoines, de sensibilisation au respect des milieux naturels et d'accompagnement du territoire.



**Calendrier 2018**  
Pour chacun des mois de l'année, une image de faune sauvage. Quelques-unes des meilleures photos prises par les agents du Parc illustrent ce grand calendrier au format carré (30x30 cm). **14€**

### Livret jeux et coloriages

31 jeux et devinettes vont embarquer les 5-7 ans pour mieux connaître la montagne et les parcs nationaux. Ludique et gai, ce livret est le compagnon idéal pour découvrir les animaux, les plantes et la vie en altitude... tout en s'amusant ! **6€**



### Carnet à empreintes



Partez à la découverte des animaux des parcs nationaux alpins. Apprenez à reconnaître les empreintes laissées sur le sol (dans la boue, la terre... et la neige bien sûr !). Les fiches transparentes détachables permettent de comparer les traces en taille réelle et d'identifier jusqu'à 25 animaux. Avec une clé de détermination pour une première approche. **14€**

### Carte en relief

Tout le massif des Écrins, en un seul coup d'œil ! Cette carte en relief, au 1/175 000, reproduit très fidèlement sommets, crêtes, vallées et glaciers des Écrins (60x40 cm au format portrait). Elle est fabriquée en France par la société 3D-MAP. **35,90€**



### Livre « Flora Verticalis »

C'est un ouvrage dédié tout particulièrement aux amateurs de verticalité. Son auteur, Cédric Dentant, est botaniste au Parc national des Écrins. Il y a réuni une grande partie des fruits de son travail pour vous permettre de mieux connaître ce petit peuple floristique de la haute montagne (lire ci-contre). **28€**

### DVD « Bouquetin »

En 52 minutes, ce documentaire aux images époustouflantes (lire ci-contre) signé Claude Andrieux, nous entraîne, saison après saison, à la découverte de cet animal mystérieux... **12€**



### DVD « La vallée des loups »

Après l'aigle, le loup ! Jean-Michel Bertrand continue sa quête. Dans son dernier film, le réalisateur champaurin part à la rencontre des loups sauvages dans leur milieu naturel. **21€**



### Agenda 2018

À la fois livre d'images, agenda et répertoire d'adresses sur l'environnement et la protection de la nature, l'agenda des Parcs nationaux de France vous permettra de planifier votre année 2018 au rythme de la nature. **10,90€**



### Gobelets écologiques

Ils font peau neuve en cette rentrée. Maintenant habillés de violet et fabriqués en France, ces gobelets en plastique "30% recyclé" résistent au lave-vaisselle et au micro-ondes. **2€**

## Bouquetin et blanchon : deux films documentaires rares !

Deux nouveaux films pour deux espèces emblématiques de la montagne, le bouquetin et le lièvre variable, réalisés en grande partie dans les Écrins avec l'appui financier et technique du Parc national.



Un tournage sur trois ans pour capter toutes les saisons du bouquetin. Claude Andrieux, le réalisateur a décidé de suivre un garde-monteur du Parc national des Écrins pour mieux comprendre l'espèce et les enjeux de la protection. Au final, un documentaire de 52 minutes pour partir à la découverte de l'animal sur son terrain de prédilection, la verticalité. La connaissance scientifique des gens du Parc national est pour moi une source d'inspiration intarissable. Ils sont à la pointe de ce qui se fait en matière d'étude et de protection de la biodiversité dans les Alpes. J'ai eu besoin d'eux pour faire ce travail le plus honnêtement possible.

Timide, discret, quasi-invisible, le blanchon laisse des traces. À foison. Tant et tant qu'il est difficile de suivre sa piste... C'est pourtant ce qu'a fait Frank Neveu pour réaliser un documentaire intitulé «Une vie de lièvre variable» avec des images inédites de cette espèce. Dans l'intimité du blanchon, au plus près du quotidien de cette espèce particulièrement discrète. Dans le même temps, il a réalisé un court métrage sur les suivis réalisés dans le Parc national des Écrins en associant la géolocalisation des crottes et leur analyse génétique. En février dernier, le film «Bouquetin» a suscité l'enthousiasme du public lors de ses premières projections au Monétier-les-Bains et à Gap. A la même période, la première diffusion du documentaire «Une vie de lièvre variable» a accueilli un public tout aussi intéressé, à Châteauroux-les-Alpes. Les réalisateurs, présents pour répondre aux questions, ont souligné tout l'intérêt du partenariat avec les agents du parc national. Grâce à cette collaboration, ces documentaires sont des outils de sensibilisation à part entière pour le Parc national et ses agents qui les présentent régulièrement dans le cadre du programme d'accueil et d'animation du public.

## RESTEZ CONNECTÉS ! [ecrins-parcnational.fr](http://ecrins-parcnational.fr)

**Directeur de la publication :** Pierre Commenville • **Rédaction :** Claire Gondre avec les secteurs et les services du Parc national des Écrins. **Ont particulièrement collaboré à ce numéro** (textes et/ou images) : M. Bouche, M. Bouvier, D. Briotet, E. Brancaz, C. Calvet, D. Combrisson, M. Corail, M. Coulon, C. Dentant, S. De Chastellier, S. D'houët, F. Giraud, J.-F. Lombard, M. Magen, C. Monchicourt, P. Navizet, A.L. Maclé, P.-H. Peyret, M. Pottier, L. Imberis, H. Quellier, F. Sabatier, P. Saulay, J.-P. Telmon, E. Vannard, D. Vincent • **Recteur :** Josette Arnaud • **Photographies :** photothèque du Parc national des Écrins - B. Bodin, C. Ayesta, E. Rondeau (Grand tour des Écrins et marque), L. Delacour, F. Meignan, J. Lazzarotto • **Mise en page :** à l'Atelier • **Principe de maquette :** Régis Ferré • **Impression :** Imprimerie Riccobono

**Contact :** [info@ecrins-parcnational.fr](mailto:info@ecrins-parcnational.fr) • [www.ecrinsparcnational.fr](http://www.ecrinsparcnational.fr)

**Édité par le Parc national des Écrins** - Domaine de Charance, 05000 GAP - tél. 04 92 40 20 10 avec le soutien financier du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. L'ÉCHO DES ÉCRINS n°42 - octobre 2017 - Journal d'information du Parc national des Écrins - 23000 exemplaires sur papier FSC (forêts à gestion durable). ISSN 1285-1434. Il n'y a plus d'abonnement à la formule "papier" de l'Écho des Écrins. Téléchargez chaque édition sur le site internet du Parc national et abonnez-vous gratuitement à sa lettre électronique.

**Et sur les réseaux sociaux !**

## DES RÉSEAUX EN SÉMINAIRES

### Le bouquetin, du Léman à la Méditerranée

Aux côtés de 7 autres gestionnaires d'espaces protégés, le Parc national des Écrins coordonne un vaste programme européen autour du suivi scientifique du bouquetin et de la diffusion des connaissances au public. C'est parti pour trois ans !

Malgré l'accroissement important de ses populations, évaluées à environ 50000 individus sur l'ensemble de l'arc alpin, le bouquetin reste une espèce sensible. Pour son suivi, ce programme offre l'opportunité de passer du local au global, c'est-à-dire de l'échelle d'un massif comme celui des Écrins, à celle, plus large, d'un territoire transfrontalier qui s'étend du lac Léman à la Méditerranée.

Une démarche d'observation scientifique dans le temps (monitoring) va être mise en œuvre collectivement pour accroître la connaissance de l'espèce, de ses habitats et des corridors écologiques qui sont nécessaires à ses déplacements. La méthodologie adoptée permettra périodiquement d'ajuster les protocoles en fonction des résultats (données recueillies) au fil du temps. Le recours à la génétique, déjà utilisée pour d'autres espèces, offre la possibilité de repérer les liens et les échanges entre les différentes populations de bouquetins :



Cela permet d'évaluer la diversité des noyaux de population et la sensibilité aux maladies, souligne Ludovic Imberdis, chargé de mission « Faune » au Parc national des Écrins. Les raisons de s'intéresser à la relation entre aspects génétiques et sanitaires sont nombreuses, avec des enjeux économiques, de conservation de l'espèce, de santé publique et de veille sanitaire. Grâce aux nouveaux échantillons, réalisés lors de captures ou par d'autres méthodes développées récemment (tirs de seringue pour la biopsie), il va être possible de faire une étude génétique sur les populations des différents massifs.

Le programme prévoit un large volet « communication » visant à diffuser les connaissances acquises sur le bouquetin ainsi que l'aspect scientifique (techniques, outils). Des actions de sensibilisation seront donc mises en œuvre auprès du grand public (conférences) et des enfants des écoles dans les espaces partenaires.

Les acteurs impliqués dans l'étude et la gestion du bouquetin des Alpes se sont réunis à la Galerie de l'Alpe du col du Lautaret, les 25 et 26 septembre, afin d'officialiser le lancement du projet Alcotra LEMED IBEX. Ces journées de rencontres ont été également l'occasion pour les participants de découvrir et redécouvrir les travaux réalisés sur la gestion du bouquetin en France et en Italie depuis près de 40 ans.



Le projet « LEMED-IBEX » bénéficie de financements du Fond Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre du programme Interreg V-A France-Italie ALCOTRA 2014-2020.

## GRANDE DÉCOUVERTE d'un tout petit escargot

Le vertigo des aulnes (*Vertigo lilljeborgi*) est un petit escargot de moins de 2 mm. Déterminé officiellement puis photographié, il fait l'objet d'un article scientifique publié cette année et mentionnant sa trouvaille dans les Écrins, sur le plateau du Taillefer lors de prospections d'agents du Parc national des Écrins pendant l'été 2016.

En France, il est connu uniquement sur cinq sites. Il s'agit d'une espèce relique du tardiglaciaire, particulièrement rare et menacée en Europe. La recherche des espèces de mollusques, le nez au sol, est exigeante car elle demande un bon niveau de concentration afin de détecter à vue parmi les touffes de végétation des espèces de quelques millimètres seulement. Au sein de ce genre, plusieurs espèces sont protégées au titre de la directive Habitat, qui forme le réseau des sites «Natura 2000».



**Macro pour micro :** La technique de macrophoto par empilement (Focus stacking) permet d'obtenir une image nette de la coquille. Elle est basée sur une succession d'images prises en faisant varier la mise au point. La prise de vue en macro, voire en micro, ne permet pas d'avoir tous les plans nets (profondeur de champ). En assemblant ensuite toutes les images, on obtient un objet complètement net.



### Des cerveaux pour les corps mous

Une cinquantaine de spécialistes des escargots et autres limaces se sont retrouvés à Savines-le-Lac les 29 et 30 septembre pour les premières rencontres malacologiques (science des mollusques) de la région PACA. Un rendez-vous vous co-organisé par le Parc national des Écrins, le CEN (conservatoire des espaces naturels) PACA et l'association Arianta. Conférences, échanges et explorations de terrain étaient au programme, apportant notamment des éléments d'informations pour les gestionnaires d'espaces naturels et chargés de conservation.

### Faune sauvage : une stratégie sanitaire coordonnée dans les parcs nationaux

Afin d'échanger sur les enjeux liés à la bonne gestion des maladies de la faune sauvage et de proposer des pistes d'intervention en matière de connaissance, de surveillance et le cas échéant de contrôle, le Parc national des Écrins et l'Agence Française pour la Biodiversité ont organisé un séminaire dans le cadre de la stratégie sanitaire des Parcs nationaux pour la faune sauvage de métropole.

Il a regroupé, les 18 et 19 mai 2017 dans l'Embrunais, des experts nationaux et internationaux, des représentants des équipes

techniques des Parcs nationaux français de métropole et un panel de partenaires : les spécialistes du campus vétérinaire de l'Institut VétAgro Sup de Marcy-l'Étoile responsables de la coordination scientifique de l'événement mais aussi des vétérinaires spécialistes des maladies faune sauvage, des vétérinaires de laboratoires départementaux d'analyses et des spécialistes de l'ONCFS.

Le positionnement interministériel de la stratégie sanitaire est une volonté forte des Parcs nationaux, dès lors que la gestion des crises sanitaires relève pour sa part de la compétence des ministères en charge de l'agriculture et de la santé. Le document d'orientation stratégique national, enrichi des remarques du séminaire, a d'ailleurs été validé à la fin de l'été. Des comités de suivi sanitaire se mettent en place dans les territoires, à l'image de ce qui a été initié dans les Parcs nationaux des Pyrénées et du Mercantour. Associant notamment les services de l'état et les acteurs socio-professionnels, ils sont des lieux privilégiés pour un suivi local de la situation épidémiologique, une médiation et une appropriation des enjeux de la stratégie sanitaire, dans un esprit de dialogue et de transparence.

La méthode de travail promue par les Parcs nationaux est désormais coordonnée avec les autres réseaux de surveillance existants, dans une logique de mutualisation des outils et des procédures, d'économies d'échelles et de recherche d'efficacité à laquelle les Parcs nationaux et l'Agence française pour la biodiversité sont très attachés. Le réseau sentinelle sanitaire de portée nationale initié par les Parcs nationaux et soutenu par l'Agence française pour la biodiversité est amené à s'étoffer, notamment dans un premier temps, du fait de la participation annoncée des espaces naturels protégés gérés ou co-gérés par l'ONCFS.

Deux autres projets franco-italiens liés, quant à eux, au changement climatique ont été approuvés par l'Europe et se mettent en ordre de marche...

**Changement climatique sur le territoire transfrontalier (CCLIMATT) :** sur trois ans, les actions porteront sur la connaissance (études et analyses sur le lièvre variable et le lagopède alpin), la réalisation d'outils de vulgarisation et la citoyenneté active (appel à projets exemplaires). Il est cofinancé à 85% par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre du programme ALCOTRA France Italie 2014-2020 pour un budget global de 226 000€. Les partenaires des Écrins : la commune de Cuneo - Parc fluvial Gesso et Stura (chef de file), le Parc naturel Alpi Maritime, la Région Piemont, l'Union des communes des Collines de Langa et du Barolo et le Parc national du Mercantour.

**Le projet LIFE Pastoralp d'octobre 2017 à juin 2022**  
L'objectif du projet est ambitieux puisqu'il vise à améliorer la gestion des pâturages alpins face aux changements climatiques en évaluant et en testant les mesures d'adaptation, en renforçant des capacités et en développant de nouvelles stratégies de gestion. Ses partenaires sont : l'Université de Florence, l'Agence régionale de protection de l'environnement du Val d'Aoste (ARPA), l'Institut Agricole régional (IAR) et le Parc national du Grand Paradis, côté italien ; l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), l'Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA), côté français. Le budget du Parc sur ce projet est de 329161 € financé à 60% par l'Europe.



## Forte perte estivale pour le glacier Blanc en 2017

Avec une ablation de 2,79 mètres, c'est le deuxième plus mauvais bilan estival (fonte) enregistrée en 17 ans, après l'année caniculaire de 2003 (ablation de 3,54 m). Si le bilan annuel de masse, établi à 1,30 mètres de perte en eau pour 2017, n'est pas dans les plus négatifs de la série, le glacier le doit à une accumulation hivernale proche de la moyenne.

## Deux nouvelles expositions



### Du crépuscule à l'aube

Une nouvelle exposition photographique du Parc national : une autre manière de vivre les Écrins, la nuit ! Du coucher de soleil au lendemain matin, bivouac, refuges, faune, ciels étoilés... Une invitation au voyage, avec des images réalisées par les agents du Parc national.

Présentée pendant l'été à la Tour brune à Embrun, cette nouvelle exposition trouvera place cet hiver à la Maison de la vallée, à Pont-du-Fossé, à partir du 6 janvier 2018.

### Glaciers, itinéraire de découverte

Sophia et Vincent font, avec leur fils Antonin, leur première randonnée glacière avec un guide de haute-montagne. Au fil de l'itinéraire, ils découvrent cet univers de la haute montagne... Une manière d'en savoir plus sur les glaciers : création, histoire, évolutions et missions de suivis menées par le Parc national. Présentée pendant l'été au centre d'accueil du Casset, au Monétier-les-Bains, elle le sera cet hiver à la Maison du Parc de Châteauroux-les-Alpes.

Conçue et coordonnée par Claire Calvet (service communication), avec l'appui d'agents du Parc du groupe «glaciers», la mise en page de l'exposition a été confiée à Nelly Bal (La Ligne)



## Suivis et travaux pour les écrevisses du lac de Saint-Apollinaire



Depuis une quinzaine d'années, la commune de Saint-Apollinaire conduit des travaux réguliers de curage du lac de Saint-Apollinaire dans le plus grand respect des écrevisses. Elle s'appuie sur les préconisations du Parc national et du service départemental de l'AFB pour réaliser les travaux nécessaires à la restauration de l'habitat de cette espèce patrimoniale qui, visiblement, se porte bien.

En 2016, pour permettre des travaux de curage du canal où elles vivent, les écrevisses à pieds blancs ont été déplacées dans le lac. Une opération nocturne qui avait réuni une douzaine de bénévoles, dont le maire, et des professionnels autour de cette espèce autochtone et fragile des cours d'eau et des lacs alpins. « 281 individus ont été collectés en 2h, ce qui permet de constater une forte abondance de l'espèce dans le canal » soulignait alors Damien Combrisson, garde-mondeur.

Cette année, en raison de la sécheresse, l'exutoire du lac n'était pas alimenté depuis plusieurs jours lorsque l'évaluation de l'opération a été réalisée, début octobre. Le nombre d'écrevisses récupérées sur ce court tronçon conduit néanmoins à penser que l'espèce a bien recolonisé le site après l'aménagement. « Le lit mineur de ce tronçon présente un faciès particulièrement attractif à l'espèce du fait notamment des pierres qui ont été disposées au fond en 2016 lors des travaux ». Les roseaux ont par ailleurs rapidement recolonisé le site, ce qui était l'un des buts premiers des travaux en 2016. Leur entretien manuel et annuel est donc à poursuivre !

## Quand le blanchon s'expose



Michel Bouche, technicien patrimoine du Parc national, Frank Neveu, réalisateur, Bernard Pons et Jean Guillet, photographes

À l'occasion de la première projection du documentaire de Frank Neveu sur le lièvre variable (lire aussi p.8), en février dernier, une exposition sur cette espèce a été créée et présentée à la Maison du parc de l'Embrunais avant de rejoindre celle de Vallouise. Elle met en avant le travail de Bernard Pons et Jean Guillet, photographes naturalistes,

d'agents du Parc national, en activité ou en retraite (Robert Chevalier, Denis Fiat, Mireille Coulon, Christophe Albert) et des œuvres originales de Jean Chevallier (fusain) et Martial Bos (aquarelle), issues de la collection « Art et Nature » du Parc national.

## Coup de neuf au point d'info des Gourniers



Le point d'accueil estival du Parc national aux Gourniers avait bien besoin d'un rafraîchissement. À l'automne 2016, après déménagement, l'équipe secteur a repeint les murs puis l'organisation a été revue afin de donner un peu plus d'espace. Le regroupement de l'exposition permanente a libéré de la place pour une exposition temporaire qui sera donc renouvelée chaque été. Un meuble « banque d'accueil » en bois fabriqué sur mesure par un menuisier, facilite le travail de l'hôtesse. Les films proposés au coin lecture ont fait le bonheur des visiteurs, surtout les jours de mauvais temps.



## Entraigues : des travaux pour les bureaux du Parc



Une extension en bois d'environ 20 m<sup>2</sup> est réalisée cet automne afin de créer des toilettes dignes de ce nom et un coin « cuisine » à proximité des bureaux. Situés dans la maison Artigues qui bénéficie d'une rénovation, ils vont être réorganisés en tenant compte du nouveau fonctionnement de l'équipe du Parc national dans le Valbonnais, désormais associée à celle de l'Oisans en un seul et unique secteur. L'occasion de revoir intégralement l'isolation thermique du bâtiment et de permettre, en hiver, l'accueil des publics (y compris à mobilité réduite) dans cet espace. Pendant l'été, la Maison du Parc reste ouverte, en face, dans la maison dite « Champollion ».

## L'offre touristique des refuges de l'Oisans

Une étude avec pour objectif de redynamiser l'offre touristique autour des refuges de l'Oisans est en cours. Elle a été initiée à la suite de différents échanges entre les acteurs de la haute-montagne de l'Oisans, les collectivités et le Parc

national. Elle est portée par la Communauté de Communes de l'Oisans avec le soutien de la FFCAM, du Parc national des Écrins et du Département de l'Isère. Le bureau d'étude Versant Sud a débuté son travail par une visite des différents refuges afin d'établir un diagnostic sur les forces et les faiblesses de l'offre actuelle. Ces constats seront utiles pour proposer des actions concrètes allant de travaux d'amélioration sur certains refuges à une stratégie marketing afin d'inciter de nouveaux publics à venir fréquenter les refuges. Un vaste chantier qui repose avant tout sur une étroite collaboration à construire entre tous les acteurs de la haute-montagne.

## Mobilisations après l'orage



Les intempéries du 8 août ont particulièrement touché le Vénéon mais aussi le Valbonnais. Rétablir l'accès aux refuges a été une priorité mobilisant fortement les équipes sur le terrain : une quarantaine de journées d'agents du Parc et une douzaine de l'ONF. Pour les passerelles de la Pilatte, l'hélicoptère de matériaux a été nécessaire pour remettre en place les passerelles (lire aussi p.4). Des travaux restent à programmer et financer pour retrouver le confort d'une randonnée pour le plus grand nombre.

## À la recherche des plantes envahissantes

Deux journées de prospection ont mobilisé une dizaine de gardes-mondeurs accompagnés de personnels de l'ONF et du Département de l'Isère pour inventorier les espèces vé-

gétales exotiques envahissantes. Ces inventaires, réalisés les 3 et 9 octobre sur les communes du Bourg-d'Oisans, Entraigues et Valjouffrey, visaient à quantifier, les surfaces colonisées en 2017. Sur cette base, l'objectif est ensuite de sensibiliser particuliers et administrations sur les moyens de lutte possibles. Cela permet également de suivre l'évolution de ces espèces en formalisant un protocole reproductible de recensement. Parmi les 10 espèces recherchées, 6 ont été repérées : il s'agit de l'ambrosie à feuilles d'armoise, de la balsamine de l'Himalaya et du Balfour, du buddleia de David, des renouées et du solidage géant.



## Des bénévoles pour le patrimoine !

Il ne restait pas grand chose de l'édifice mais l'association « Les fareillets du Rochail » a décidé de remettre sur pied l'oratoire Sainte-Anne, situé sur un ancien chemin muletier qui conduisait au village de Villar Notre-Dame. Les bénévoles ont relevé le défi et l'édifice rénové a été inauguré cet été.



Ce sont également des artisans et bénévoles locaux, épaulés par un groupe de jeunes en réinsertion qui, sur une semaine de chantier, ont donné un coup de neuf à la cabane communale de la Jasse (Ornon). Pour ces deux opérations, le Parc national a apporté une contribution financière et un appui technique ponctuel.



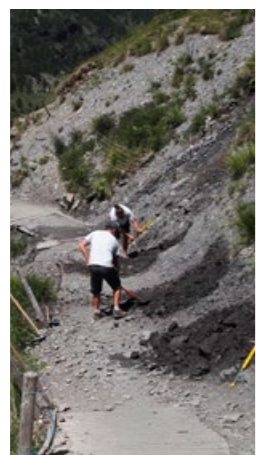
## Col des Tourettes : la croix de Lorraine enfin rénovée

Aux confins des communes d'Orcières et de Châteauroux-Alpes, sur l'arête du col des Tourettes au Mourre Froid, une croix de Lorraine a été érigée le 15 août 1945, accompagnée d'une plaque commémorative en souvenir des résistants locaux. Plus de 70 ans plus tard, usées par les éléments, croix et plaque étaient en piteux état. Les voilà restaurées, avec l'aide des communes et du Parc national des Écrins. L'occasion de retrouvailles chargées d'histoire pour son inauguration le 7 août dernier.

## La Saulce : bois croisé en soutien du chemin



Sur le chemin qui mène au Saut du Laire depuis Prapic, sous la chapelle de la Saulce, il existait une zone de passage délicate avec un talus instable et des coulées de boue systématiques après chaque averse violente. Problème résolu après que les ouvriers du secteur ont installé un mur de soutènement dit « bois croisé » sur une longueur de 12 m.



## Rénovation du four d'Aspres-les-corps et promotion des enduits à la chaux.

Après le four de Grimaudais en 2016, c'est cette année le four du centre d'Aspres-les-Corps qui a fait l'objet d'une restauration complète de sa couverture et de ses maçonneries. L'ensemble du chantier a été accompagné sur le plan technique et financier par le Parc national. Parallèlement, une journée découverte a été mise en place autour des enduits à la chaux. Après la visite du village et de ces bâtiments anciens pour un apport théorique sur les avantages de ce matériau, les personnes présentes ont pu s'essayer à la projection de la couche de finition de l'enduit du four.

## Chantier conjugué au Vaccivier

Sur l'itinéraire du Vieux Chaillol, le sentier du Vaccivier a été remis à niveau entre le col de la pisse et la cabane des Parisiens. Le chantier a été réalisé début juillet par une équipe d'agents du Parc national et de la communauté de communes qui va assurer le suivi et l'entretien de cet itinéraire. La fréquentation importante du site avait engendré de nombreux « faux sentiers ». Il importait de gérer le cheminement afin d'éviter le piétinement de milieux fragiles et le dérangement des lagopèdes. La reprise de la plateforme et les travaux d'épierrage améliorèrent aussi le confort de la randonnée.



## Accueil mutualisé dans le Valgaudemar

La Maison du parc de La Chapelle-en-Valgaudemar a connu une évolution significative cet été. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, elle est également le point information de l'office de tourisme du Champsaur & Valgaudemar. L'expérimentation en cours permet ainsi une ouverture annuelle de l'office de tourisme au fond de la vallée. En prenant en considération le besoin de mutualiser nos moyens, l'office de tourisme et le Parc national ont signé une convention de partenariat. Ainsi, les frais de personnel sont partagés entre les deux structures, et la nouvelle hôtesse d'accueil répond aux visiteurs sur toutes leurs demandes qu'elles soient au sujet du Parc national ou de l'offre touristique de la vallée.

## La nivéole de printemps se plaît dans les hétraies du Valgaudemar



À l'entrée du Valgaudemar, sur les communes d'Aspres-les-Corps et Saint-Firmin, les forêts de hêtres sont denses. À la sortie de l'hiver, la neige laisse sa place à une épaisse couche de feuilles mortes qui couvre alors le sol. C'est au mois de mai qu'une petite plante perce ce manteau pour se dresser en nombre. Alors, des milliers de frêles clochettes blanches égayent ce sombre sous-bois. C'est la nivéole de printemps (*Leucojum vernum*).

Les agents du Parc national ont cartographié localement la répartition de cette espèce. Surprenante découverte puisqu'il s'avère que ces deux communes du Valgaudemar abritent les deux plus grosses stations de cette espèce de toute la région PACA. Jusque-là, la nivéole de printemps avait été observée sur Saint-Laurent-du-Cros, à proximité du col Bayard. Protégée au niveau régional, cette plante doit sa survie au maintien de ces paysages forestiers. Ainsi, il est nécessaire d'éviter toute exploitation massive de ces parcelles.



## Dormillouse : chantiers au four et au moulin

Deux interventions attendues et réussies, fruits d'un partenariat étroit avec le commune de Freissinières et grâce à l'implication des entreprises sur les partis pris techniques et patrimoniaux.

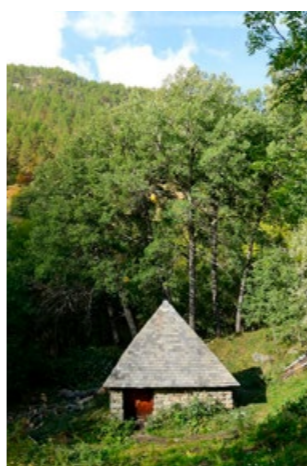
La protection du patrimoine bâti à Dormillouse n'est pas une aventure récente. D'importants programmes ont déjà été engagés comme la restauration du temple ou la rénovation du gîte de l'école. Cet été, deux chantiers simultanés ont eu lieu sur le four et le moulin.

Après plusieurs années de discussions autour du projet et de questions de propriété à régler, le four des Romains a pu faire l'objet d'une restauration complète. Pour la charpente, les fermes d'origine ont été conservées, complétées par du mélèze brut. L'entreprise Alpes Méditerranée Charpente a également repris la couverture en ardoise, fidèle à l'originale.

Côté maçonnerie, c'est l'entreprise spécialisée en taille de pierre et maçonnerie traditionnelle « l'atelier de Jeff » qui a assuré le chantier (confortement par coulinage à la chaux, arasés des murs restaurés, rejointoiement complet du four à pierres vues...)

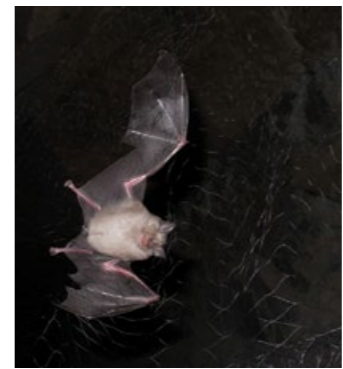
Un muret de pierre sèche symbolise la silhouette du bâtiment original dont le pignon était complètement écroulé. Pour cette opération, le Parc national a assuré un suivi technique et accordé un financement de 9300€ (25 % du budget prévisionnel). Il ne reste plus qu'à lancer la cuisson du pain !

La présence d'une entreprise de charpente-couverture a été



l'occasion de mener une réparation ponctuelle sur le toit du moulin du hameau. En parallèle, les gardes du Parc national ont réalisé des drains afin de gérer l'importante humidité de la zone. Le moulin retrouve donc une deuxième jeunesse, les pieds au sec.

## Nouveautés chez les chauves-souris



Avec seulement 25 observations entre 1974 et 2015, la sérotine bicolor est la chauve-souris la plus rarement contactée en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle avait été identifiée, en septembre 2016, dans le Champsaur.

De quoi émoustiller les spécialistes et non moins du côté de la bosse de Clapouse en Vallouise, Frédéric Goulet et Fanny Barbé l'ont enregistré ! Une donnée sonore confirmée lors d'un stage de formation des agents à un nouveau logiciel d'écoute/enregistrement..

En Vallouise toujours, on s'étonnait de ne jamais constater de reproduction dans la colonie connue et suivie de grands rhinolophes installée dans la chapelle de Rama. Et pour cause. Avec l'appui de la toute récente association « Vesper'Alpes », des captures ont confirmé qu'elle ne rassemble que des mâles ! Une spécificité « sociétale » pour cette espèce, déjà constatée ailleurs... À suivre.

## Un aigle royal relâché devant plus de 120 personnes



On se souviendra de l'émotion silencieuse de la foule devant l'oiseau, calme, pendant cinq belles minutes avant de prendre son envol. Cette femelle avait été recueillie à l'automne 2016, très affaiblie. Après son séjour au centre de soin de la faune sauvage de l'Isère puis des Hautes-Alpes, elle a retrouvé des forces puis la liberté ce 28 juillet au Lautaret.

## L'été des passerelles en haute-Romanche



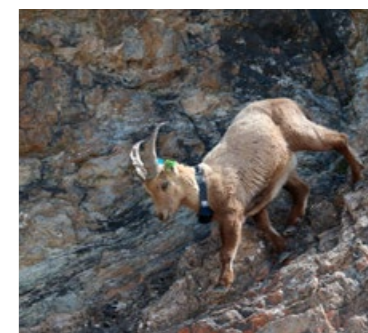
La reprise de plusieurs passerelles en mauvais état au programme de l'été pour l'équipe des ouvriers du secteur, en haute Romanche, dont celle de Valfourche qui a pourtant bien résisté... depuis 1976. Selon les sites et les matériaux disponibles, les techniques de support sont différentes.



Ainsi, pour la passerelle située vers le Lautaret, sur le sentier des crevasses, des culées en gabions ont été réalisés. Les orages violents de début août ont quelque peu compliqué les travaux car, dans le même temps, il fallait rétablir des sentiers coupés ou endommagés par les crues et replacer d'autres passerelles emportées...

## Le bouquetin « Électron » connecté au réseau de suivi

Le collier GPS pour le suivi des bouquetins, financé par EDSB (Énergie Développement Services du Briançonnais), a été posé autour du cou d'un jeune mâle de 4 ans, capturé à l'Alpe du Lauzet. En toute logique et en relation avec son bienfaiteur producteur d'énergie, le bouquetin a été appelé « Électron ».



Avec un tel patronyme, on espère que les piles auront une durée de vie record !

Un mécatron de même nature se met en place avec Club Méditerranée.

## Les belles invasives

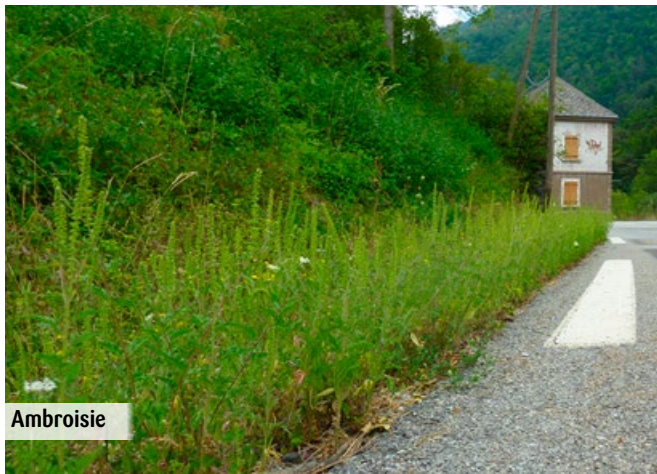
Souvent jolies, parfois discrètes, elles se fondent dans le décor. Pourtant l'impact est réel et rapide, signant l'élimination des plantes autochtones. Difficile d'aller contre leur nature. Chacun de nous peut néanmoins apprendre à les reconnaître ...

et éviter d'en planter dans son jardin.

Elles sont si jolies... La renouée de Bohême ou celle du Japon, l'arbre à papillons, l'ailante... Venues principalement d'Amérique et d'Asie, ces belles plantes exotiques, naturelles et pacifiques dans leur pays d'origine, deviennent de réelles exterminatrices une fois implantées ailleurs. Avec l'augmentation des déplacements humains et des échanges au XX<sup>e</sup> siècle, le rythme d'introductions de nouvelles espèces n'a pas cessé de croître en France et en Europe. Qu'elles aient été introduites volontairement (pour l'agriculture, l'horticulture) ou de manière involontaire, ces espèces exotiques ne connaissent pas toutes le même destin. Au final, peu d'entre elles s'implantent dans la flore locale et une très faible proportion (1 % environ) finit par devenir envahissante. Quand tel est le cas, leur prolifération dans des milieux naturels ou semi-naturels peut constituer une menace sur les écosystèmes et les espèces indigènes, avec des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires négatives.

### Un réseau de veille

Un état des lieux est réalisé par les agents du Parc national sur le territoire des Ecrins pour repérer les zones de présence de ces espèces. C'est aussi grâce aux randonneurs et aux amoureux de la montagne qu'à ce jour on a une idée plus ou moins précise de la dispersion de ces «EEE» pour Espèces Exotiques Envahissantes.



Ambrosie

Toutes les opportunités de repérer les plantes invasives sont utiles. Du côté de L'Argentière-la-Bessée et de Vallouise, en 2016, deux stagiaires en BTS GPN, ont réalisé un travail d'inventaire précis. À Montpellier où ils étaient étudiants, Thibaut Favier et Declan Mosdan, avaient l'habitude de croiser ces invasives de façon beaucoup plus massive. «Le climat sec des Hautes-Alpes les contient encore et les empêche de se propager». Pour autant, en prospectant notamment les bords de rivières et quelques affluents, ils ont trouvé quelques foyers de belles vivaces envahissantes... En Oisans et en Valbonnais, des prospections spécifiques visent notamment à repérer l'arrivée de l'ambrosie, sujet de santé publique. Dès qu'il est encore possible d'agir (situation de « front »), les plantes sont arrachées manuellement. Lorsque nécessaire, les services techniques des collectivités locales sont également alertés et mis à contribution.

### Que faire ?

Les plantes exotiques envahissantes profitent des perturbations brutales sur les milieux comme les coupures à blanc, les drainages ou encore les mises en jachère sans entretien. Plusieurs conventions internationales, la réglementation européenne ainsi qu'une stratégie nationale prennent en compte la problématique des espèces exotiques envahissantes (prévention, interventions, communication...) Les Départements et certaines collectivités mènent des actions pour tenter d'éradiquer les invasives les plus gênantes, comme l'ambrosie dont le pollen est particulièrement allergène. A plus petite échelle, de simples gestes «citoyens» peuvent contribuer à la réduction ou éviter la contamination par ces plantes envahissantes. Pour commencer, il faut apprendre à reconnaître ces plantes, éviter de les acheter ou de les planter. On peut aussi en arracher lorsqu'on les aperçoit mais il faut se renseigner sur le meilleur moyen de les enlever, de les stocker et, éventuellement, les remplacer par des espèces indigènes. En tout cas, il est primordial de ne pas jeter les pieds arrachés dans la nature. Ces plantes étant très coriaces, elles repartiraient et créeraient de nouvelles stations sauvages. Les agents des différents secteurs du Parc national peuvent être vos interlocuteurs pour vous aider à reconnaître une invasive. Si chacun prend conscience du risque, il peut ainsi agir aux côtés des collectivités. Un petit pas pour l'homme, un grand pas pour la biodiversité !

Pour en savoir plus : [www.ambrosie.info](http://www.ambrosie.info) et [www.ecologie-solidaire.gouv.fr/especes-exotiques-envahissantes](http://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/especes-exotiques-envahissantes)

### Envahissantes ?

On appelle plante envahissante une plante exotique introduite par l'homme (volontairement ou non) en dehors de son aire géographique naturelle. Grâce à ses propres capacités de reproduction, elle envahit son milieu d'accueil au détriment des espèces locales et provoque ainsi d'importants dérèglements écologiques. L'introduction d'espèces exotiques envahissantes est l'une des causes majeures d'atteinte à la biodiversité au niveau international. Le risque est particulièrement marqué dans les milieux insulaires. Il existe une "stratégie nationale" (mars 2017) relative à ces espèces qui vise à protéger les écosystèmes.

Parmi les 37 espèces recensées sur la liste européenne des plantes invasives, on peut notamment signaler la présence dans les Ecrins de plusieurs plantes introduites pour l'ornement comme le **solidage géant** (*Solidago gigantea*), l'**aster à feuilles de saule** (*Symphytotrichum x salignum*), l'**ailante**, la **renouée de Bohême** (*Reynoutria x bohémica*) et du **Japon** (*Reynoutria japonica*), l'**arbre à papillone** (*Buddleja davidii*), l'**impatiente de l'Himalaya** (*Impatiens glandulifera*)... L'introduction involontaire de l'**ambrosie à feuilles d'armoïse** (*Ambrosia artemisiifolia*) pose aujourd'hui des problèmes sanitaires. Le **bunias d'Orient** (*Bunias orientalis*) est un exemple d'introduction via le commerce de semences agricoles : des graines de bunias se sont retrouvées accidentellement au milieu de celles de luzerne ou autres plantes fourragères.



Arbre à papillons



Ailante

Bunias d'Orient

### Eradication localisée



La **renouée du Japon** est une grande herbacée très vigoureuse de 1 à 3 mètres de haut, aux tiges rougeâtres. Originaires d'Asie, elle est introduite en Europe au milieu du XIX<sup>e</sup> comme plante ornementale, mellifère et fixatrice de dunes. Vous l'avez certainement rencontrée sur les rives d'un cours d'eau ou dans une zone un peu humide, milieux qu'elle affectionne particulièrement et où elle s'épanouit en larges fourrés denses. Dans le Valgaudemar, la renouée du Japon se développe de manière importante le long des berges de la Séveraisse, favorisée par les crues. En 2011, dans le cadre d'un projet européen, le Département des Hautes-Alpes a tenté d'éliminer l'invasive. Sans succès. Parallèlement, une action a été menée sur un massif de renouée du Japon situé près de la Maison du parc de La Chapelle-en-Valgaudemar. Après la coupe des premières pousses de printemps, une bâche plastique noire a été mise en place en vue de priver la plante de lumière. Celle-ci était soulevée tous les 15 jours pour couper les repousses, puis enlevée avant les premières neiges pour être installée à nouveau au printemps suivant. Les repousses coupées étaient stockées et séchées sur des palettes puis brûlées. Une opération réalisée sur plusieurs années en vue de l'éradication progressive de la plante sur ce site. Résistante, la renouée avait tendance à vouloir ressortir par les côtés de la bâche ! La dernière étape, très efficace, a été de planter du trèfle pour finir d'étouffer la plante. Une action réussie mais qui ne peut être que très localisée. Une opération de ce type est en cours au Guillard (commune d'Ornon) : ce chantier d'élimination d'une station isolée de renouée (natura 2000 et contrat de rivière) doit éviter de contaminer le bassin versant de la Lignarre.



### Une propagation «efficace»

On trouve fréquemment ces espèces en zones humides, dans des sites récemment perturbés comme les zones de construction, les talus ou encore les friches laissées par d'anciennes exploitations agricoles. La propagation rapide de ces végétaux s'explique souvent par des systèmes racinaires composés de rhizomes, des tiges souterraines plus ou moins longues qui émettent chaque année des racines et des tiges aériennes. Elles gagnent ainsi en efficacité et en vitesse sur les espèces autochtones, s'approprient leurs habitats avec un impact direct sur toute la flore... et donc la faune d'un secteur.

Les répercussions sont visibles sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. De plus, souvent surabondants, ces végétaux créent un trop plein de matière organique que les décomposeurs ne parviennent plus à gérer dans sa totalité. Dans le cas d'une zone humide, c'est ce que l'on appelle l'eutrophie : les eaux enrichies en matières organiques sont le siège d'une prolifération végétale et bactérienne qui entraîne une désoxygénation de l'eau... et l'extinction de toute vie.